



Konrad
-Adenauer-
Stiftung



CESTI/UCAD

SEMINAIRE
« GESTION DES CONFLITS : LE ROLE DES MEDIAS »
(CESTI/UCAD, 18 - 19 Mai 2006)

RAPPORT FINAL

SOMMAIRE

I. Rappel du contexte général du séminaire.....	p.3
II. Rappel des objectifs du séminaire.....	p.3
III. Les bénéficiaires.....	p.4
IV. Les intervenants et personnes-ressources.....	p.4
V. La méthodologie et le contenu du séminaire.....	p.4
VI. Bilan du séminaire.....	p.5
▪ Annexes.....	p.7

I. RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DU SEMINAIRE

Du 18 au 19 mai 2006, le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop a abrité le séminaire « Gestion des conflits : le rôle des médias ».

Organisé conjointement par l'UNESCO, la Fondation Konrad Adenauer et le CESTI, ce séminaire, comme son intitulé l'indique, se proposait d'inviter, professionnels des médias, théoriciens et experts en matière de prévention des conflits, professeurs et étudiants du CESTI, à un débat autour de la problématique « gestion des conflits en Afrique : le rôle des médias », en essayant de répondre aux questions suivantes :

- Les médias - « les médias de la haine » pour certains auteurs - constituent-ils une arme entre les mains des politiques qui manipulent différentes factions en fonction de leurs intérêts ?
- Sont-ils le reflet de communautés précises et antagoniques dont ils cimentent le sentiment d'identité et d'appartenance ?
- Ont-ils une vie en eux-mêmes, qui leur permet de modeler le politique, de servir de forum populaire et développer un agenda autonome, les animateurs de ces médias devenant, par conséquent, l'autre face du pouvoir politique en influant sur ce pouvoir ?
- De la même manière que les médias peuvent contribuer à la « polarisation sociale », peuvent-ils être aussi des ferments de sortie de crise ?

II. RAPPEL DES OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Le séminaire visait les objectifs suivants :

1. Analyser, à partir de cas concrets, le rôle que jouent différents médias (médias communautaires, médias d'Etat, médias privés) dans les différentes étapes d'émergence d'un conflit en Afrique ;
2. Interroger les Nouvelles Technologies de Communication (NTIC) - en particulier Internet - sur la place qu'elles occupent désormais dans la mobilisation des groupes antagoniques ;
3. Etudier et tirer les leçons des différents cas où les médias ont permis la prévention des conflits ou accompagné la sortie de crise et la reconstruction.

III. LES BENEFICIAIRES

Le séminaire s'adressait aux étudiants du CESTI¹ :

- étudiants de 3^{ème} année
- étudiants de Maîtrise en Communication .

IV. LES INTERVENANTS ET PERSONNES-RESSOURCES

Le séminaire a été animé par un panel éclectique d'experts et personnes-ressources² composés :

- d'enseignants et chercheurs du CESTI/Université Cheikh Anta Diop et de l'Université Gaston Berger de Saint Louis spécialisés sur le thème des « médias et des conflits » ;
- de représentants de la société civile intervenant dans la prévention des conflits et/ou dans la sensibilisation contre les conflits (MALAO³, RADDHO⁴, ONDH⁵, OSIWA⁶) ;
- d'experts des institutions internationales (ONU, UNESCO, CICR⁷, IRIN⁸) ;
- de journalistes spécialisés dans la couverture des conflits.

V. LA METHODOLOGIE ET LE CONTENU DU SEMINAIRE

Les travaux du séminaire qui s'articulaient autour de deux phases, ont consisté en des présentations « d'études de cas » suivies de discussions.

▪ PHASE 1 : MEDIAS ET CRISTALLISATION DES CONFLITS

- 1) De quelques études de cas : Le Rwanda, la Côte d'Ivoire, le conflit Sénégal-Mauritanie
- 2) Les médias en procès : le cas du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR)
- 3) Médias, conflits et liberté d'informer : le cas de la Casamance
- 4) De la pratique des médias sénégalais : la question Hissène Habré (ou un militantisme médiatique)

¹ Cf. Liste en Annexes

² *ibid.*

³ Mouvement contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'ouest

⁴ Rencontre Africaine pour le défense des droits de l'homme

⁵ Organisation nationale pour la défense des droits de l'homme

⁶ *Open Society West Africa*

⁷ Comité International de la Croix Rouge

⁸ Integrated Regional Information Network -West Africa

▪ PHASE 2 : MEDIAS ET SORTIE DE CRISE

- 1) Réponses des médias ruraux et communautaires dans la présentation des conflits et les sorties de crise
- 2) Réponses des institutions de la société civile, des Nations Unies (les radios des Nations Unies ou le projet « Médias transfrontaliers », etc.)
- 3) La formation sert-elle à quelque chose pour prévenir, atténuer ou arrêter les conflits ? Comment traiter l'information « sensible » ?
- 5) Les étudiants interrogent les producteurs d'information, les porteurs de projets

VI. BILAN DU SEMINAIRE

▪ Par rapport aux objectifs et au contenu

a) Le séminaire a permis aux étudiants du CESTI de cerner les différentes « facettes » de la problématique « gestion des conflits en Afrique : le rôle des médias », en appréhendant :

- le rôle catalyseur des médias dans l'émergence et la cristallisation des conflits en Afrique (rôle crucial des médias extrémistes rwandais « Kangura » et « Radiotélévision libre des Mille Collines » dans le génocide de 1994, rôle controversé des journaux « partisans » dans la persistance du conflit ivoirien, contribution déterminante des médias d'Etat sénégalais et mauritaniens dans l'escalade de la violence au cours des périodes du conflit de 1989) ;
- le potentiel avéré de certains médias communautaires, associatifs et ruraux dans la prévention des conflits, la sortie de crise et la reconstruction (rôle significatif des radios communautaires dans la prévention des cyclones et autres calamités naturelles à Madagascar, expériences de « Radio-Oxyjeunes » de Pikine et de la radio rurale de Labé, dans l'instauration du dialogue social au Sénégal et en Guinée) ;
- le rôle crucial de la libre circulation des armes légères dans l'exacerbation de certains conflits en Afrique (comme l'a dévoilé la présentation de l'ONG MALAO).

b) Le séminaire a aussi abordé les aspects juridiques des conflits en Afrique, en examinant les réponses que les institutions internationales comme le Tribunal Pénal International du Rwanda (TPIR) ou les organisations de la société civile, comme la RADDHO, entendent leur apporter, en terme d'aménagement d'un environnement juridique favorable à la prévention des conflits.

c) Le séminaire a enfin donné l'occasion aux étudiants du CESTI de découvrir les alternatives proposées par certains porteurs de projets et producteurs d'informations, en particulier OSIWA (à travers son expérience de « radio transfrontalière » de la région du « bec du perroquet »), le Comité International de la Croix Rouge (CICR), mais aussi le Réseau d'information régional intégré -Afrique de l'ouest (IRIN), à travers son

expérience récente en matière de collecte, élaboration et diffusion d'informations à caractère humanitaire.

d) A signaler, toutefois, l'absence de traitement - faute de personne-ressource appropriée - du volet NTIC du programme.

Cette lacune n'a pas permis aux étudiants « d'interroger les Nouvelles Technologies de Communication - en particulier Internet - sur la place qu'elles occupent désormais dans la mobilisation des groupes antagoniques », tel que prévu initialement dans les objectifs du séminaire.

▪ **Par rapport à l'impact pédagogique**

En réunissant dans le même espace d'échanges étudiants, enseignants, chercheurs, professionnels des médias, experts du système des Nations Unies et représentants d'organisations de la société civile, le séminaire a instauré une approche pédagogique originale et suscité chez les étudiants une mise en perspective théorique intéressante de la problématique du séminaire et, ce, à partir de cas concrets.

Le séminaire a, en particulier, procuré aux étudiants en Maîtrise en Communication du CESTI de précieux outils méthodologiques utiles à la formulation de projets de recherche, à partir de la problématique « Gestion des conflits en Afrique : le rôle des médias ».

Les différentes présentations ont, entre autres opportunités, fourni un ensemble de clés théoriques permettant aux étudiants de comprendre :

- les causes et facteurs (politiques et institutionnels) des conflits,
- la dialectique pouvoir politique/médias (domination/autonomie ?),
- les questions d'éthique et de déontologie,
- les rôles variables des médias en période de crise (impacts négatifs sur les populations en zones de conflits, impacts positifs à travers les expériences de radios communautaires et associatives), etc.

▪ **Par rapport aux partenariats institutionnels**

Le séminaire a ouvert des pistes de collaboration institutionnelle intéressantes entre, d'une part, les équipes pédagogiques de l'Université Gaston Berger de Saint Louis et le CESTI de l'Université Cheikh Anta Diop, et, d'autre part, entre le CESTI et des partenaires potentiels comme IRIN, OSIWA.

Dakar, le 18 juin 2006

ANNEXES

PROGRAMME DU SEMINAIRE

« GESTION DES CONFLITS : LE RÔLE DES MEDIAS »

Jeudi 18 Mai 2006

- 9 H 00 Mise en place des invités et des participants
9 H 30 Cérémonie d'ouverture
Allocution de bienvenue de M^{me} Eugénie R. AW, Directrice du CESTI
Allocution de M. Mamadou KASSE, Représentant du Ministre de l'Information
Allocution de Mme Ute BOCANDE, Fondation Konrad Adenauer
Allocution de M. Toussaint KONGO-DOUDOU, Directeur du Centre d'Information des Nations Unies (CINU)
Allocution du Pr. Doudou THIAM, Doyen de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie de l'UCAD, Représentant M. le Recteur
Ouverture Officielle de M. Diègane SENE, Ministre délégué chargé de l'Alphabétisation, des Langues Nationales et de la Francophonie.
- 10 H 00 Présentation des objectifs du programme
10 H 15 Pause-Café

THEME 1 : MEDIAS ET CRISTALLISATION DES CONFLITS

Facilitateur : M. Mamadou NIANG Chargé de cours de Décentralisation CESTI/UCAD

10 H 45 Mme Thérèse KEÏTA, Conseillère Politique, Présentation de la Représentation du Secrétaire Général des Nations-Unies pour l'Afrique de l'Ouest

11 H00 De quelques études de cas :

Le Rwanda, M^{me} Eugénie R. AW Directrice du CESTI/UCAD
La Côte-d'Ivoire, M Saïdou DIA Enseignant au CESTI/UCAD
Le conflit Sénégal - Mauritanie M. Moussa DIAW, Professeur à l'Université Gaston Berger St-Louis

11 H 45 Les médias en procès : le cas du TPIR

M. Mady Marie BOUARE Professeur à l'Université Gaston Berger St-Louis

- 12 H 00 Débats
13 H Déjeuner

14 H 30 **Médias, conflits et liberté d'informer : le cas de la Casamance**

M. Moustapha GUEYE Enseignant au CESTI/UCAD
M. Alioune TINE Secrétaire Général de la RADDHO
M^{me} Oumou K. SARR Secrétaire chargé de la Recherche RADDHO

15 H 00 **De la pratique des médias sénégalais :
la question Hissène Habré**

M. Mamadou GUEYE Etudiant en Maîtrise CESTI/UCAD
M. Jean Meïssa DIOP Directeur de Publication « Grand Place »
M. Amadou GAYE Chef du Service International « Le Soleil »
M. Babacar DIOP, Journaliste « Quotidien »

15 H 45 Débats

16 H 30 **Conflits de l'Imaginaire et imaginaire des conflits**

M. Ibrahima SILLA Professeur à l'Université Gaston Berger St-Louis

16 H 45 Débats

17 H 15 Pause

Travaux des étudiants

Vendredi 19 Mai 2006

THEME 2 : MEDIAS ET SORTIE DE CRISE

Facilitateur : M. Ibrahima SILLA Professeur à l'Université Gaston Berger St-Louis

9 H 00 **Réponses des médias ruraux et communautaires dans la
prévention des conflits et les sorties de crises.**

M. Martin FAYE Consultant Intermédias (Genève)
M. Abdoulaye SARR Radio « Oxy -Jeunes »

9 H 30 **Réponses des institutions de la société civile**

M^{me}. Christiane AGBOTON MALAO
Me Assane Dioma NDIAYE ONDH
M. Abdou MBACKE LO OSIWA

10 H 15 Pause

11 H **La Formation sert-elle à prévenir, atténuer ou arrêter ?
Comment traiter l'information sensible ?**

M^{me} Eugénie R. AW Directrice du CESTI/UCAD
M^{lle} Carine Etende ALOUGOU Etudiante en Maîtrise au CESTI/UCAD

11 H 30 Les étudiants interrogent les producteurs d'information, les porteurs de projet.

M. Mame Less CAMARA
Mme Valérie JULLIAND

M. Mame Ibrahima TOUNKARA

Enseignant au CESTI/UCAD
Directrice de l'IRIN (Réseau d'Information
Régional Intégré-Afrique de l'Ouest (IRIN)
Chargé de programme au CICR (Comité
International de la Croix Rouge

12 H Débats

12 H 30 Clôture

Cocktail

LISTE DES PARTICIPANTS

ETUDIANTS MAITRISE EN COMMUNICATION DU CESTI

NO	PRENOMS ET NOMS	ANNEE	ADRESSE
1	M. Ousmane Ibrahima Dia	Maîtrise en Communication	diasma@yahoo.fr
2	Mlle Lala Diarra	Maîtrise en Communication	lalitadiarra@yahoo.fr
3	M. Maguette Ndong	Maîtrise en Communication	maxndong@yahoo.fr
4	Mme Anastasie Kengue	Maîtrise en Communication	anasken@yahoo.fr
5	M. Amadou Chérif Diagne	Maîtrise en Communication	diagncac@yahoo.fr
6	M. Moussa Gassama	Maîtrise en Communication	moussgass@yahoo.fr
7	Mlle Carine Alougou	Maîtrise en Communication	Calougou2001@yahoo.fr
8	M. Léon Koboudé	Maîtrise en Communication	leklus@yahoo.fr
9	M. Mamadou Guèye	Maîtrise en Communication	Gueyema2000@yahoo.fr
10	Mme Hourèye Thiam	Maîtrise en Communication	ouraye@yahoo.fr
11	Mlle Evelyne Mandiouba	Maîtrise en Communication	Evelyne792002@yahoo.fr
12	M. Oumar Ndiaye	Maîtrise en Communication	Oumarndiaye4@yahoo.fr
13	M. Mame Ngor Ngom	Maîtrise en Communication	gorngom@yahoo.fr
14	M. Abdoul Karim Ndiaye	Maîtrise en Communication	akndiaye@lequotidien.sn

ETUDIANTS 3EME ANNEE DU CESTI

NO	PRENOMS ET NOMS	ANNEE	ADRESSE
1	Mlle Aminata Niang	3 ^{ème} Année	aminabich@yahoo.fr
2	M. Mouhamed Diané	3 ^{ème} Année	madiansn@yahoo.fr
3	M. El Hadji Thierno Dramé	3 ^{ème} Année	onethier@yahoo.fr
4	M. Patrick Lin Djossou	3 ^{ème} Année	jospling@yahoo.fr
5	Mlle Nanny B. Engouang Obame	3 ^{ème} Année	Nanny_obame@yahoo.fr
6	M. Djibril Boussou	3 ^{ème} Année	freredjibril@yahoo.fr
7	M. Barakat A. Salami	3 ^{ème} Année	Sbarakat84@yahoo.fr
8	Mll Peggy Suzanne Ouédraogo	3 ^{ème} Année	peggysuzy@hotmail.com

PERSONNES-RESSOURCES EXTERIEURES

NO	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
1	M. Abdou Lo	Expert OSIWA	abdoulo@wadr.org
2	M. Mady Mary Bouaré	Professeur UGB Saint Louis	Bouare1@voilà.fr
3	M. Ibrahima Silla	Professeur UGB Saint Louis	sillaibrahima@yahoo.fr
4	M. Moussa Diaw	Professeur UGB Saint Louis	diawmoussafr@yahoo.fr
5	Mme Marie Thérèse Keïta	Chargée de l'information UNOWA	Keita1@un.org
6	M. Martin Faye	Expert Intermédia Consultants, Genève	martinf@sentoo.sn
7	Dr Christiane Agboton	Présidente MALAO	cagbojohn@sentoo.sn
8	M. Mame Ibrahima Tounkara	Chef de projet CICR	Dakar.dak@icrc.org
9	Mme Anne Isabelle Leclercq	Chargée de l'information IRIN Plus News	Anne.isabelle@irinnews.org
10	Mme Sarah Simpson	Chargée de l'Information IRIN	sarah@irinnews.org
11	Mme Valérie Julliard	Directrice rédaction UN-IRIN	julliard@un.org
12	M. Mame Less Camara	Correspondant BBC Afrique	
13	M. Amadou Gaye	Chef du service Quotidien « Le Soleil »	
14	M. Babacar DIOP	Journaliste « Le Quotidien »	
15	M. Jean Meissa Diop	Directeur de la rédaction « Walfadjiri »	
16	Me Assane Dioma NDIAYE	Représentant de l'ONDH	
17	M. Abdoulaye SARR	Responsable de programmes « Radio Oxyjeunes »	Sarrabdoulaye200@yahoo.fr
18	Mme Oumou K. SARR	Chargée de recherche RADDHO	

PERSONNES-RESSOURCES DU CESTI

NO	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
1	Mme Eugénie R.Aw Ndiaye	Directrice du CESTI	eugenieraw@hotmail.com
2	M. Saïdou Dia	Chargé de cours	sdia@refer.sn
3	M. Moustapha Guèye	Chargé de cours	tafaag@yahoo.fr
4	Mme Oumoul Khairi Niang	Chargée de cours	oumoukhayri@yahoo.fr
5	M. Dominique F. Mendy	Directeur des études CESTI	dfmendy@refer.sn

OBSERVATEURS

NO	PRENOMS ET NOMS	FONCTION	ADRESSE
1	Mme Jeanne Seck	Conseillère en Information UNESCO/BREDA	Jeanne.seck@unesco.org
2	M. Alioune Loum	Chargé de l'Information CINU	loum@cinu.dakar
3	Mme Khoudia Diop	Chargé de l'information MALAO	diopkhoudia@hotmail.com
4	Mme Dorothée B. Ndoumbé	Etudiante ESSTIC Yaoundé	dbndoumbe@yahoo.fr
5	Mme Cécile Asseng Nguélé	Ministre-Conseiller Ambassade du Cameroun	linkanother@yahoo.fr
6	M. Racine Sy	Consultant, Ancien Directeur de « Radio Sénégal »	
7	M. James Raiswell	Etudiant Université d'Ottawa	jraiswell@rogets.com
8	M. Lawasse Akpolou	OSIWA	lakpolou@osiwa.org
9	Mme Fatou Bintou Dia	CICR	Dakar.dak@icrc.org
10	Mlle Kode Nascimento	Gorée Institute	Kode.nascimento@goreeinstitut.com

QUELQUES COMMUNICATIONS

**Séminaire « Gestion des conflits : le rôle des médias »
(jeudi 18 mai-vendredi 19 mai 2006)**

**SUJET : « MEDIAS ET CRISTALLISATION DES CONFLITS EN COTE
D'IVOIRE »
(par Saïdou Dia, Enseignant au CESTI/UCAD)**

Le rôle joué par les médias dans la cristallisation des conflits en Côte d'Ivoire est lisible à travers trois repères :

- Premier repère : le statut particulier que la presse ivoirienne a revêtu dans la crise politique en Côte d'Ivoire
- Deuxième repère : les paradoxes qui caractérisent le paysage médiatique ivoirien
- Troisième repère : l'enjeu de la parole dans la société ivoirienne

Le premier repère qui permet de comprendre le rôle des médias dans la cristallisation de la crise politique en Côte d'Ivoire, est incontestablement le statut particulier que la presse ivoirienne a revêtu dans la crise politique et sociale que ce pays a vécue et continue de vivre, depuis 1999.

En effet, même si, au départ, l'on s'accorde à admettre que les soubresauts que la Côte d'Ivoire a connus au cours de ces dernières années ont été surtout le fait des acteurs politiques, il reste que les médias ont eux aussi joué un rôle non négligeable dans le développement de la crise.

- D'une part, à cause du pouvoir amplificateur qu'ils ont exercé sur les événements,
- Mais aussi et surtout, parce que les médias ivoiriens se sont pleinement investis dans un processus partisan qui les a conduits, *mutatis mutandis*, à choisir « leur » camp.

On parle volontiers de « lignes de front médiatiques » pour symboliser les « lignes de fractures » que les journaux ivoiriens ont ainsi créées dans le tissu socio-politique national, contribuant, par la même occasion, à la cristallisation des divers antagonismes.

Le statut particulier que la presse ivoirienne revêt ainsi dans la crise socio-politique est accentué par deux faits sans précédents :

- Dans sa résolution *no 1572 de novembre 2004*, le Conseil de sécurité des Nations Unies a dénoncé sans ambages les « médias de la haine » en Côte d'Ivoire et inscrit des journalistes

auteurs d'appels au meurtre, ou d'incitation à la violence, sur une « liste noire », à côté des protagonistes politiques et militaires du conflit qui, comme tels, sont accusés d'être les commanditaires de graves exactions ou identifiés comme « obstacles à la paix ».

Mieux, en janvier 2005, cette liste qui comprenait 95 noms, a été communiquée à la Cour Pénale Internationale (CPI).

- Par ailleurs, « l'Accord de paix » de Pretoria du 6 avril 2005, réaffirme la nécessité de « *mettre fin aux outrances de la presse écrite en Côte d'Ivoire et de garantir l'impartialité des médias d'Etat audiovisuels dont la mission devrait être celle d'un service public* ».

C'est donc dire qu'au-delà de leurs fonctions classiques d'information, les médias ivoiriens ont, très tôt, incarné un statut de « protagoniste à part entière » du conflit en Côte d'Ivoire.

Deuxième repère : Les paradoxes du paysage médiatique ivoirien.

Un des paradoxes du paysage médiatique ivoirien réside dans la physionomie de l'évolution de la presse ivoirienne vers le pluralisme d'opinion qui a suivi le même cheminement que celui du parti unique vers le multipartisme.

On peut dire que le paysage médiatique ivoirien a connu une « évolution homothétique » de l'évolution politique.

Comme le fait remarquer Christian Bousquet⁹, cité dans un rapport récent de l'association « Reporters sans frontières », « *le monolithisme s'est simplement fragmenté et chaque parcelle a continué à refuser la contradiction* ». ¹⁰

En d'autres termes, on est, dans l'esprit, passé d'une « presse d'Etat à une presse de parti », avec une dépendance absolue par rapport au « donneur d'ordre ».

Une étude de l'Institut Panos Afrique de l'ouest (IPAO) de 2003 a recensé 178 titres en Côte d'Ivoire.

Toutefois, cette diversité ne rime pas forcément avec richesse et objectivité, tant le discours « ivoiritaire » et une certaine « tribalisation des lignes éditoriales » caractérisaient le contenu des journaux.

« Reporters sans frontières » faisait, du reste observer : « *La plupart des quotidiens ivoiriens soutiennent ouvertement un camp politique avec un ton virulent, voire injurieux envers les adversaires* ». ¹¹

« L'état des lieux » des organes de presse ivoiriens et des pratiques professionnelles confirme largement cette réalité. « *Grosso modo* », la galaxie des 24 titres de quotidiens recensés aujourd'hui en Côte d'Ivoire, peut se distribuer autour de trois catégories de journaux :

- Les journaux qualifiés de « journaux bleus » (en référence à la couleur préférée des journaux pro-Gbagbo) : dans cette catégorie, se retrouvent « Notre Voie », « Le Temps », « Le Courrier d'Abidjan » et « Les Echos du matin » ;

⁹ Christian Bouquet, 2005, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin.

¹⁰ Côte d'Ivoire : *Il est temps de « désarmer les esprits, les plumes et les micros »*, 2005

¹¹ « Reporters sans frontières », rapport déjà cité.

- Les « journaux du G7 » (proches du regroupement des partis de l'opposition) : « Le Patriote », « 24 Heures », et le dernier-né des quotidiens ivoiriens « Nord-Sud Quotidien ».

A ce groupe appartiennent également les organes proches du PDCI : « Nouveau Réveil », « L'Intelligent d'Abidjan » et « L'Événement ».

- Les titres « double face » (ainsi appelés, à cause de l'inconstance de leur allégeance politique) : on y retrouve « Fraternité Matin », « Le Libéral » et « Soir'Info ».

Ces différentes publications affichent les vues de leurs commanditaire payeurs qui sont devenus les principaux actionnaires.

En effet, pour la majorité des observateurs - y compris ivoiriens - il ne fait aucun doute que la plupart des journaux ivoiriens ne sont devenus que des moyens de lutte politique à travers lesquels les hommes d'appareils règlent leurs comptes.

Le témoignage de Alfred Dan Moussa, ancien Président de l'Observatoire pour la Liberté de la Presse, l'Éthique et la Déontologie (OLPED) est édifiant à cet égard :

*« Certains leaders politiques soutiennent en public la liberté de presse et le respect de la déontologie, pour ensuite, retourner très vite leur veste dans les salons privés, en finançant des journaux décriés en public et en recevant à déjeuner et à dîner leurs patrons et leurs journalistes ».*¹²

Troisième repère : L'enjeu de la parole (ou l'apprentissage périlleux de l'exercice des libertés)

A la faveur des libertés retrouvées en 1999 - liberté d'expression, liberté d'association, liberté de formation politique, etc.- les hommes de presse et les politiciens ivoiriens font le dur apprentissage d'une liberté, qui, bien souvent, s'apparente davantage à l'usage anarchique du « tout est permis ».

L'OLPED avait pourtant suffisamment alerté l'opinion sur le jeu risqué de la parole et ses effets dévastateurs en Côte d'Ivoire: *« Sous prétexte de parti pris politique, certains journaux ont la réputation bien établie d'injurier à longueur de colonnes leurs confrères, des institutions et des personnalités ».*¹³

Mais, en même temps, l'OLPED reconnaît que c'est malheureusement *« ces genres de journaux que les consommateurs aiment acheter ».*¹⁴

En effet, très souvent, ce sont les titres et formules-chocs de ces mêmes journaux qui sont repris et commentés à la « Sorbonne » du Plateau ou dans d'autres agoras de Yopougon ou Abobo et servent de supports aux joutes oratoires.

Pour « Reporters sans frontières », une telle pratique renforce le « ministère de la rue », un des objectifs recherchés par les « donneurs d'ordres ».

¹² « Comprendre et traiter la crise en Côte d'Ivoire », Dakar, Institut Panos Afrique de l'Ouest, 2004.

¹³ « Comprendre et traiter la crise en Côte d'Ivoire », déjà cité.

¹⁴ Idem.

En conclusion, on peut rappeler que pour de nombreux observateurs, le Génocide de 1994, a , dans l'histoire politique du Rwanda, été liée à un ensemble de causes :

- Le refus de l'alternance politique
- L'incitation à la violence et à la haine ethnique comme réponse politique
- Une certaine culture de l'impunité
- Une certaine inefficacité constitutionnelle
- L'indifférence - parfois cynique - de la communauté internationale
- Mais aussi et surtout, le rôle déterminant joué par certains journaux extrémistes, en particulier, lors des évènements de 1994.

Or, il est à craindre qu'encore une fois, l'Histoire ne bégaye et qu'un tel scénario ne se reproduise en Côte d'Ivoire.

Car, les trois repères que nous venons de poser incitent curieusement à y songer.

**SUJET : « MEDIAS ET SORTIES DE CRISE » : REPONSE DES MEDIAS RURAUX ET COMMUNAUTAIRES.
(Communication de M. Abdoulaye Sarr de « Radio Oxy-Jeunes », Pikine¹⁵)**

Essai de définition des conflits

Pour qu'il y ait conflits, il faut que deux ou plusieurs parties poursuivant des intérêts divergents et voulant à tout prix, gagner : c'est donc la naissance d'une compétition impliquant une sorte d'action et de contre action avec l'objectif d'anéantir.

On peut classer les conflits selon trois catégories :

- Les conflits à propos des faits
- Les conflits à propos des valeurs.

Les conflits à propos des intérêts

Situation des conflits

Les conflits peuvent apparaître plus particulièrement dans des situations où :

- Les ressources sont rares (pauvreté, chômage, pénurie de logements, difficile accès à l'eau)
- Il y a peu ou aucune communication entre les parties
- Il y a un manque de confiance
- Les parties ont des conceptions incorrectes ou biaisées les unes des autres
- D'anciens griefs provenant du passé sont toujours présents
- Le pouvoir est inégalement reparti.

La prévention des conflits est parfois appelée « diplomatie préventive », « action préventive », « prévention des crises » ou « installation préventive de la paix ».

La prévention de la paix se réfère également aux actions entreprises après un conflit violent pour éviter qu'il ne se reproduise à l'avenir.

C'est à la suite des négligences et des erreurs de la communautés internationale en Somalie (1992) et au Rwanda (1994) que la pratique de la prévention des conflits s'est répandue.

Pour le cas de la radio communautaire, « Radio Oxy-Jeunes » de Pikine ne peut pas gérer des conflits entre éleveurs et agriculteurs concernant la divagation des animaux ou les conflits frontaliers etc..

Une émission phare de la « Radio Oxy-Jeunes » qui s'intitule « dialogue communal » a souvent géré les conflits.

¹⁵ Correspondant de l'Institut Panos Afrique de l'ouest (Département radio), Téléphone : (221) 557.25.66 ou 682.34.88.

Exemples :

- Les problèmes des inondations dans le département de Pikine, en banlieue, constituent un phénomène récurrent.

L'Etat du Sénégal avait pris la décision de faire déguerpir les habitants qui vivaient dans des quartiers de « Djida » « Thiaroye Kaw » « Médina Gounass » « Bagad ». Mais, cette décision du gouvernement s'est heurtée au refus des populations concernées.

En effet, un problème de communication s'était posé entre les deux parties cela a suscité beaucoup d'émoi dans la banlieue. Certains ont voulu battre le macadam afin de manifester leur mécontentement en direction des autorités gouvernementales.

« Radio Oxy-Jeunes » par le canal de son émission « dialogue communal » a pris la décision d'inviter les deux partis à l'antenne. Tous les acteurs concernés ont répondu favorablement et sont venus s'expliquer à l'antenne. Les populations ont appelé en direct de la radio pour donner leur point de vue.

Certains intervenants ont même menacé de marcher si l'Etat ne règle pas le problème.

Lorsque les autorités se sont emparées du problème, une commission s'est réunie pour apporter une suite favorable. Les habitants les plus concernés étaient ceux dont les habitations avaient été inondées.

Pour réussir cette mission, le recensement et l'évaluation des impasses a été créé approuvé par la population du département de Pikine.

Dialogue Communal.

Une marchande qui vendait ses produits devant sa maison, s'est fait rappeler à l'ordre par les autorités du marché : en effet, son étal était disposé non loin du marché ce qui était formellement interdit.

Mais la vendeuse a fait la sourde mais s'est vite fait signifier par le délégué du marché qu'elle devrait s'installer au marché et s'acquitter comme tous les autres vendeurs de la taxe municipale. En cas de refus, la police municipale se chargerait de la faire déguerpir. Ce qui fit beaucoup de bruit dans le marché.

Plusieurs femmes ont même menacé de refuser de payer la taxe municipales si la femme en question n'était pas sanctionnée.

Rôle de la « Radio Oxy-Jeunes » par le canal de son émission « dialogue communal ».

A travers son émission phare - « dialogue communal » - « Radio Oxy-Jeunes » a pris l'initiative d'inviter le délégué du marché, un agent municipal et la vendeuse. Le rendez-vous avait pour cadre la radio « Oxy-Jeunes ».

Avant de passer à l'antenne, les plus concernés se sont concertés en famille, tout en évoquant les avantages et les inconvénients de la situation.

« A l'antenne, téléphone ouvert... »

Le délégué du marché a expliqué comment un vendeur doit se comporter au marché.

Les auditeurs donnaient leur avis en rappelant que tout vendeur ou commerçant doit se comporter loyalement. A force d'expliquer, la vendeuse a fini par accepter et comprendre qu'elle n'avait pas raison. Elle a terminé en reconnaissant, à l'antenne, qu'il y avait un manque de communication.

A partir de ce jour, elle prend l'engagement de s'acquitter toujours de ses taxes du marché. Puis, elle s'est excusée auprès du délégué du marché. Après quoi, elle a obtenu une place au centre du marché. C'est ainsi qu'à travers son émission - « dialogue communal » - « Radio Oxy- Jeunes » a réussi à gérer ce malentendu.

Dialogue communal.

- Délestages dans le département de Pikine.

Au moment où les populations vivaient les nombreux problèmes récurrents de délestage surtout la nuit, cela a failli dégénérer dans le département de Pikine pour la compagnie d'électricité la SENELEC.

A cause des coupures intempestives, beaucoup d'appareils électroménagers étaient abîmés. De même, les tailleurs ainsi que les soudeurs métalliques n'arrivaient plus à travailler.

La population était décidée à marcher voire à incendier la SENELEC de Pikine. Par le canal de son émission « dialogue communal », « Radio Oxy-Jeunes » a diffusé toute la journée en langues nationales « pulaar » et « oulof » des messages des jeunes Pikinois interpellant en direct à l'antenne les responsables de la SENELEC sur les conséquences des délestages dans le quartier, en particulier la recrudescence des vols dont ils seraient les seuls responsables.

Grâce à la radio, les responsables de la SENELEC ont compris l'ampleur du problème et ont vite convoqué les responsables de la société afin de parer à toute éventualité et envisager les solutions. L'émission « dialogue communal » a invité les parties concernées afin qu'elles éclaircissent le problème.

A travers l'antenne de la radio, les différentes parties ont exhorté les populations de Pikine au calme en leur promettant d'apaiser les tensions et satisfaire tout le monde. C'est à travers leur communiqué à la radio à travers cette émission phare qu'elles ont eu à apaiser les populations du département.

Radio rurale et gestion des conflits à Labé en Guinée.

Conflits interethniques à Conakry

A Conakry, un jeune ressortissant de Labé (d'ethnie Peul) s'en prend dans un bar au président Lansana Conté. Ses voisins qui étaient Soussous (l'ethnie du président) ont interprété cet acte comme de la provocation et ont décidé de venger l'honneur de leur ethnie en tabassant le jeune Peul. Blessé au cours des bagarres, celui-ci meurt lors de son évacuation à l'hôpital.

Cet incident survient juste dans un contexte post électoral très tendu où Peuls et Soussous s'opposent par partis politiques interposés.

Des responsables d'un parti de l'opposition tentent de manipuler le père du défunt en invitant celui-ci de bien préciser dans l'avis du décès qui doit être lu à la radio rurale de Labé que la victime a été tuée par des gens de l'ethnie Soussou.

Le chef de la station de Labé leur a expliqué que de tels propos pourraient être à l'origine d'un conflit interethnique et que les Peuls pourraient exercer des représailles sur les populations Soussous qui vivent à Labé, emportant dans son sillage toute la Guinée. Finalement, l'avis du décès s'est borné à mentionner : « mort des suites d'une courte maladie ».

La radio rurale de Labé fut accusée cacher la vérité, d'être allié au régime et surtout de cautionner implicitement ce qui s'est passé, en l'occurrence, de se ranger du côté des Soussous contre les Peuls.

De retour du cimetière, les populations ont incendié le siège du parti du président, pillé le marché et incendié un véhicule de la radio. L'intervention des forces de l'ordre a empêché probablement aux manifestants de s'attaquer au bâtiment de la radio.

Le calme reviendra, grâce aux interventions radiodiffusées des notables (en particulier les chefs religieux) et des vieux de la ville. Les responsables locaux du parti politique qui avaient essayé de manipuler la famille du défunt présentèrent leurs excuses à la radio. La société des auditeurs a offert un autre véhicule à la station.

Cette étude de cas que nous venons de présenter, a permis ensuite d'analyser la manière dont la station concernée a géré cette crise .

Des points forts ont souvent été notés.



Il s'agit des attitudes et des réactions positives qui ont contribué à l'apaisement et à la solution du conflit, de même que les maladresses, réactions inappropriées et autres attitudes qui peuvent amplifier les crises.

Les points forts.

- ✓ Mise en marche immédiate de la station pour communiquer dans le cas d'une information vitale à diffuser.
- ✓ Recours à des sages connus et respectés pour calmer les esprits.
- ✓ Concertation et prise de décision collégiale au niveau de la station.
- ✓ Refus de suivre le mouvement ambiant (se détacher de la pression de la population).
- ✓ Exploitation des archives de la population.
- ✓ Combattre la rumeur et les fausses informations qui circulent.
- ✓ Garder son sang-froid.
- ✓ Recours au mécanisme de la culture et de la tradition.
- ✓ Recours aux langues nationales.
- ✓ Enregistrement et diffusion de l'engagement public de chaque partie à éviter à l'avenir un tel conflit.